

02 fév 2011 -11:41

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 3 février 2011

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Discipline budgétaire : demandes d'engagements de crédits
- Dossiers de la Régie des bâtiments
- Marché public : achat de journées de travail de développement software pour la S.A. ASTRID
- Sécurité et protection des infrastructures critiques européennes et nationales - Deuxième lecture
- Création d'emplois et rémunération des prestations inconfortables dans les maisons de soins psychiatriques
- Règlementation relative à l'exploitation de jeux téléphoniques télévisés
- Financement du pool 2 des pensions des administrations locales
- Conventions entre l'AFSCA et des laboratoires nationaux de référence
- Octroi d'une indemnisation au producteur en cas d'interdiction de mise dans le commerce de produits laitiers en cas de risque de botulisme
- Protection des consommateurs en matière de contrats d'utilisation de biens à temps partagé, de produits de vacances à long terme, de revente et d'échange
- Modèle de carte de légitimation des inspecteurs de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz
- Critères environnementaux relatifs aux biocarburants
- Communication des chiffres du budget économique 2011
- Statut du personnel belge engagé dans le cadre du déploiement des avions AWACS OTAN de l'opération Afghan Assist de l'ISAF
- Participation à la 12e reconstitution des ressources du Fonds africain de développement
- Rapport national pour l'Examen périodique universel de la Belgique au Conseil des droits de l'homme de l'ONU

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).